

Kopien: Jag, Na, Gb, Hä  
EDA/DEH



Bundesamt für Aussenwirtschaft  
Office fédéral des affaires économiques extérieures  
Ufficio federale dell'economia esterna

3003 Bern,  
Bundeshaus Ost le 4 mars 1988

031/61 22'53

Ihr Zeichen  
Votre signe  
Vostra sigla

Unser Zeichen  
Notre signe  
Nostra sigla

799.1.3.4.1 - Hä/wf

"STABEX"

Monsieur,

Comme vous le savez peut-être nous étudions depuis quelque temps les modalités d'un système de compensation des pertes enregistrées par les pays les plus pauvres dans leurs exportations de produits de base envers la Suisse. La Note ci-jointe vous renseigne sur l'état d'avancement de nos réflexions et de nos démarches. Une fiche "STABEX" concernant votre pays de résidence est également annexée.

Dans le cas du Tchad nous avons calculé, pour 1986, un déficit de 676'282 francs pour le coton. Nous nous attendons à un déficit important pour 1987 également.

Nous cherchons désormais à compenser ces déficits de façon à la fois rapide et efficace. Au sens le plus large l'affectation de notre aide doit contribuer à réduire, voire à éliminer à longue échéance ces déficits. Elle devrait par conséquent s'insérer dans un programme de diversification horizontale ou verticale ou encore permettre une augmentation de la productivité dans le secteur concerné. En outre, nous avons décidé, pour des raisons de politique d'intégration mais aussi en tenant compte de ses compétences techniques dans le domaine des matières premières, de confier le déboursement des montants à compenser à la Commission de la Communauté européenne chaque fois où cela est techniquement réalisable et où

Bureau de coordination à  
N'Djaména (Tchad)  
a/a M. R. Anhorn  
Attaché pour les questions  
de coopération au dévelop-  
pement et de l'aide humani-  
t

an	BSZ	CP	F3	BSZ	a/a
Datum	23.3				
Visa	BSZ	CP	F3	BSZ	BSZ
EDA			23.0388		-9
Ref.	f. 311 Tchad				



nous pouvons nous assurer de la qualité conceptuelle et d'exécution des programmes assistés sous forme de co-financements.

Nous sommes parfaitement conscients des problèmes posés par les multiples conditions que nous nous imposons. Aussi sommes-nous particulièrement attentifs aux suggestions et à la collaboration que vous pourrez nous apporter dans nos démarches. Nous en arrivons ainsi au but de notre lettre.

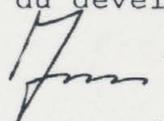
Comme vous le voyez dans l'annexe nous avons déjà examiné, avec la Commission, différentes possibilités de collaboration multilatérale. Au Tchad il s'agirait d'une participation au programme multilatéral de soutien à la Cotontchad, sous une forme qui reste à déterminer. Avant de nous engager de façon définitive nous aimerions cependant obtenir une appréciation objective du travail fourni par la Délégation de la CE dans votre pays de résidence en général ainsi que sur les chances de succès de ce programme de réforme malgré l'état plutôt catastrophique des bilans de la Cotontchad et les autres difficultés tout aussi réelles. Dans le cas où vous auriez de doutes sérieux quant à la compétence ou la capacité de cette Délégation d'exécuter de tels programmes, nous vous demanderions de nous indiquer des options institutionnelles alternatives, par exemple sous forme d'une action bilatérale.

A ce stade nous vous demandons de ne pas entreprendre, dans vos sondages éventuels, de démarches officielles auprès d'instances gouvernementales. Nous concevons notre action comme étant autonome et nous entendons négocier à ce stade ni l'éligibilité des pays ni les montants en cause.

Nous espérons prendre une décision définitive à la fin du mois d'avril. Aussi nous serait-il particulièrement agréable de recevoir votre réaction le plus rapidement possible.

Tout en vous remerciant d'avance de votre collaboration nous vous prions de croire, Monsieur, à notre haute considération.

Service du développement



W.B. Jaggi